



NONGLARD

Nombre de conseillers :

En exercice **14**

Présents **13**

Votants **13**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 29 octobre,
Le conseil municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué le
25 octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence
de M. Christophe GUITTON, Maire.

Présents : Christophe GUITTON - Daniel AUDIBERT - Chantal MACQUET - Eric
PIERRE - Dominique BOUVET - Laurence NIQUET - Bénédicte VIVIANI
- François FOSSOUX - Jean-Paul DERONZIER - Edwige BALDACCHINO
- Jérémie JOSNET - Johann JARROUX - Orlane RAGOT.

Pouvoirs : Néant.

Absents : Jean-Philippe TAVARES.

Secrétaire de séance : François FOSSOUX.

18/38

Objet :

**Attribution du marché de travaux de la route du Juiliard : annule et remplace la
délibération n°2018-14 du 09 avril 2018 pour erreur matérielle**

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Vu le nouveau code des marchés publics,

Suite à l'étude routière décidé le 24 novembre 2015 et à la consultation d'un maître
d'œuvre pour préparer ce dossier en date du 23 février 2016,

Vu la délibération n° 2016-14 du 12 avril 2016 ayant retenu le cabinet AEDI pour la mission
de maîtrise d'œuvre dans cette opération,

Vu la délibération n° 2017-22 du 22 mai 2017 arrêtant les travaux route du Juiliard,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 04 avril 2018,

La procédure adaptée a été adoptée pour ce marché et l'avis d'appel publié le 12 avril 2018.

Cinq dossiers pour ce lot unique ont été déposés.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 04 avril dernier a retenu après analyse
des plis l'entreprise EUROVIA ALPES sise à Poisy (SIRET : 43388867400028).

Le coût de la tranche ferme est de 255 838,80 € HT soit 307 006,56 € TTC (RD14 route
du Bouchet).

Le coût pour la tranche optionnelle n°1 est de 55 341,50 € HT soit 66 409,80 € TTC
(cheminement piéton route du Bouchet route de la Ville).

Le coût pour la tranche optionnelle n°2 est 147 076,50 € HT soit 176 491,80 € TTC
(enrobé route du Bouchet route de la Ville).

Soit un coût total de 458 256,80 € HT soit 549 908,16 € TTC.

■ ■ DCM N° 18-38 Attribution du marché de travaux de la route du Juiiard : annule et
■ ■ 09 avril 2018 pour erreur matérielle

Envoyé en préfecture le 05/11/2018

Reçu en préfecture le 05/11/2018 -14 du

Affiché le

SLOW

ID : 074-217402023-20181029-2018_38D-DE

■ ■ **Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition**

■ ■ **Ont voté pour : l'ensemble des conseillers**

■ ■ **Se sont abstenus : néant**

■ ■ **Se sont opposés : néant**

Pour extrait conforme,

Le Maire

M. Christophe GUITTON

■ ■ Délibération devenue exécutoire compte tenu de
■ ■ la télétransmission en Préfecture le 05 novembre 2018
■ ■ et de la publication le 05 novembre 2018
■ ■ Le Maire

